

# Tendances et perspectives pour l'élevage bovin

*Piet Vanthemsche<sup>(1)</sup>, Eddy Leloup<sup>(2)</sup>, Marcel Christiaenen<sup>(3)</sup>*

## 1. Préambule

L'agriculture actuelle vit un très grand nombre de changements et est confrontée à des évolutions, forces de marché et phénomènes divers et changeants. De nouveaux points retiennent l'attention:

- la croissance continue de la population mondiale;
- la hausse de la demande alimentaire dans les régions à fort développement économique;
- l'augmentation du pouvoir d'achat dans les régions productrices de pétrole;
- l'épuisement des réserves de produits agricoles;
- la globalisation et la poursuite du processus de libéralisation du commerce mondial;
- une reconversion permanente dans la production de biocarburants;
- les changements climatiques;
- une politique UE ayant emprunté la voie des aides découplées à l'agriculture et évoluant vers un soutien à l'agriculture basé sur l'attention à l'environnement de production et à la politique rurale.

Tous ces éléments soulèvent des questions quant à l'évolution future de notre agriculture en général et de notre élevage bovin en particulier.

Plus concrètement, une tension croissante est dès à présent perceptible entre le secteur des grandes cultures et l'élevage bovin. Ceci est bien entendu lié à l'utilisation la plus rentable du facteur de production terre.

Autant de raisons pour formuler quelques projections sur les tendances et perspectives possibles pour l'élevage bovin belge et les futurs systèmes de management (alimentaire).

## 2. La terre: le facteur de production fondamental!

Une analyse de l'utilisation actuelle du sol dans notre pays révèle que 54,8% des 1.371.955 hectares de superficie agricole sont occupés par les fourrages grossiers, en l'occurrence le maïs et les herbages. Cette part s'élève à 57% en Wallonie et à 53% en Flandre.

La superficie de fourrages grossiers actuellement disponible pour le secteur bovin s'élève en moyenne à 76,19 ares par vache (= lait + vaches allaitantes), respectivement 72,62 ares par vache en Flandre et 80,79 ares par vache en Wallonie.

La disponibilité spécifique des herbages présente d'importantes différences régionales : de "seulement" 48,74 ares/vache en Flandre à 70,95 ares/vache en Wallonie. La partie wallonne du pays dispose intrinsèquement d'une part d'herbages plus importante qui peut toujours être considérée comme "porteuse" pour l'élevage bovin!

Nous pouvons avancer les perspectives d'avenir suivantes:

---

(1) Vice-président - **Boerenbond**, Diestsevest 40, 3000 Leuven

(2) Conseiller Elevage bovin – **Boerenbond**, Diestsevest 40, 3000 Leuven

(3) Manager Bovins et Spécialités – **AVEVE**, Minderbroedersstraat 8, 3000 Leuven

- suite à la profonde modification de la politique sucrière de l'UE, la superficie de betteraves sucrières diminuera dans notre pays avec pour conséquence indirecte une baisse proportionnelle de l'offre en pulpes surpressées et en pulpes sèches en tant qu'ingrédient pour l'alimentation bovine;
- en revanche, une augmentation substantielle de la superficie céréalière se produira sans doute; la production de bioéthanol en constituera un levier particulièrement important.
- la nouvelle usine Alco-Bio-Fuel, par exemple, prévoit la transformation de 350.000 tonnes de céréales. Ceci aura pour effet secondaire l'apparition d'une offre en drêches de froment désormais disponible pour l'alimentation bovine en tant que sous-produit protéagineux de type aliment concentré.  
Ceci permettra de créer une substitution partielle sur le plan de l'apport protéinique et de diminuer quelque peu la dépendance vis-à-vis du soja;
- cette tendance à une pratique à nouveau plus assidue des grandes cultures exercera une pression concurrentielle sur la production de fourrages grossiers; c'est ainsi notamment que la superficie de prairies temporaires fera l'objet en premier lieu de possibilités de reconversion.  
Les cultures de fourrages grossiers seront moins pratiquées et eu égard aux valeurs de marché le coût de la valorisation des fourrages grossiers demeurera élevé en permanence. Ceci portera et maintiendra automatiquement le coût de l'alimentation bovine à un niveau élevé.

En conclusion, nous pouvons par conséquent retenir que l'élevage bovin évoluera vers une offre plus faible en fourrages grossiers de production propre dont le coût sera en outre plus élevé que par le passé. Cette tendance sera plus marquée en Flandre qu'en Wallonie.

D'autre part, il est à prévoir que le recul de la part occupée par les fourrages grossiers pourra être compensé par un volume plus important d'aliments concentrés sous la forme d'une disponibilité nouvelle de produits secondaires plus riches en composants de la paroi cellulaire et en protéines provenant de la production de bioéthanol.

### **3. Conséquences pour le secteur de la production laitière**

L'élevage laitier est un secteur qui continuera à évoluer rapidement. L'éventualité d'une suppression ou d'un net élargissement des quotas laitiers laisse dès à présent présager que des glissements se produiront sur le plan des régions productrices de lait ainsi que sur le plan de l'aménagement et du management des exploitations laitières.

- Avec près de 500.000 vaches laitières, 13.000 exploitations laitières et un quota d'exploitation moyen de 241.000 litres, le secteur belge de l'élevage laitier est encore susceptible de subir toute une métamorphose. La tendance inévitable demeure celle d'une réduction du nombre des exploitations et d'une plus haute spécialisation. Ceci, il est vrai, dans les limites inhérentes à des exploitations qui demeureront gérables sur base de l'utilisation d'une main-d'oeuvre familiale et qui ne recourront pas à de la main d'oeuvre étrangère extérieure.

Les exploitations laitières grandissantes pour lesquelles la main-d'oeuvre familiale disponible risque de devenir un facteur limitatif pourront d'ailleurs engager suffisamment d'autres facteurs de capitaux sous la forme de technologies permettant une économie de main-d'oeuvre comme le robot de traite, le robot à lisier, l'injection automatique, etc.

Un recours plus important au travail d'entreprise peut aussi offrir la latitude nécessaire à la

poursuite du développement des exploitations sans surcharger la main-d'œuvre disponible. Bref, moyennant un certain sens des réalités, il ne sera pas impossible de continuer à évoluer vers des exploitations laitières de 150 à 200 vaches. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il s'agira d'une règle générale.

- En ce qui concerne la future vache laitière, l'aspect "haute productivité" ne constituera plus une priorité majeure unilatérale. La durabilité, la longévité, le confort au travail, notamment, prendront plus d'importance. Alors que l'amélioration de la productivité de notre actuelle vache laitière moyenne se chiffrait à 80 litres par an par rapport à un volume de départ de 6.328 litres, cette amélioration se poursuivra désormais de façon un peu moins marquée. Les prévisions font état d'une augmentation annuelle de 1% encore, soit 65 litres par vache laitière. Ceci, combiné à une extension de 1% du cheptel laitier, permettra – avec la perspective d'un démantèlement du quota laitier – de produire 2% de lait en plus au cours des prochaines années et par conséquent de produire sans problème les quantités supplémentaires créées par d'éventuels élargissements du quota.
- Ce potentiel de développement – placé dans le contexte de la réduction précitée de l'offre en fourrages grossiers – conduira à un élevage laitier qui pratiquera un management alimentaire lui aussi modifié: là où la terre et la production propre de fourrages grossiers deviendront des facteurs limitatifs, on assistera à une utilisation accrue de substances "de type aliments concentrés" dans les rations de base pour le bétail laitier. Compte tenu également de l'offre grandissante en sous-produits issus du secteur du bioéthanol, tout porte à croire que l'élevage laitier recommencera à remplir son rôle spécifique, à savoir la valorisation d'aliments et de sous-produits riches en composants de la paroi cellulaire. Bien entendu, ceci implique aussi que l'élevage laitier consommera directement moins de céréales via les aliments concentrés.

Par conséquent, tout porte à croire que deux modèles d'exploitation apparaîtront au sein de l'élevage laitier:

- un élevage laitier avec une pénurie latente de terres optant pour une consommation grandissante d'aliments concentrés et au sein duquel l'économie d'exploitation du rendement par vache (et non plus par litre) redeviendra par conséquent importante;
- un élevage laitier disposant d'une offre suffisante en terres et en fourrages grossiers – surtout dans les régions possédant un grand nombre de prairies permanentes et/ou de sols sablonneux impropres à la pratique des grandes cultures; dans ces exploitations, l'optimisation de l'économie d'exploitation continuera de reposer sur la rentabilité par litre de lait produit (à partir de fourrages grossiers)!

#### **4. Conséquences pour l'élevage de bétail viandeux**

Vu sous l'angle de la rentabilité, l'élevage de bétail viandeux est et demeure un secteur difficile et précaire. Il est d'autant plus difficile d'établir des prévisions d'avenir en la matière. La pression sur les prix et sur la disponibilité des fourrages grossiers peut s'avérer catastrophique, pour autant que cela ne soit déjà pas le cas. Deux devises sont de mises pour la préservation d'un élevage de bétail viandeux à potentiel économique:

- d'un point de vue macro-économique, il est très important de préserver notre propre "Blanc Bleu Belge" afin de pouvoir approvisionner notre propre marché de la viande bovine et de pouvoir résister à la menace permanente que constitue l'offre grandissante en

viande bovine provenant des pays tiers. Sur ce point, il demeurera très judicieux de conclure des alliances avec la grande distribution.

- d'un point de vue micro-économique, "l'intensification" constitue la clé du succès futur, tant pour l'élevage des vaches allaitantes que pour l'engraissement des taureaux. Les études d'économie d'exploitation ne cessent de démontrer que le travail "intensif" dans des exploitations de bétail viandeux est effectivement lucratif et demeure la seule manière de maintenir la rentabilité de la production de viande bovine.

Un élevage de vaches allaitantes de type intensif implique que:

- les premiers vêlages sont atteints à un âge suffisamment jeune, de préférence lorsque les génisses sont âgées de 24 mois;
- des intervalles plus courts sont réalisés entre les vêlages au moyen d'un suivi professionnel de la fertilité, lequel demeure d'ailleurs l'un des principaux éléments du management d'une exploitation de vaches allaitantes.

Les deux objectifs sont réalisables et requièrent:

- un apport suffisamment important en aliments concentrés durant la phase d'élevage du jeune bétail;
- une charge moyenne en bétail plus élevée par hectare de fourrages grossiers et avec alimentation complémentaire;
- un élevage séparé des veaux sans ou avec une période limitée d'allaitement!

Dans un modèle d'engraissement de taureaux intensif, une seule chose importe : la croissance, la croissance et encore la croissance. Ceci durant le parcours complet : de la phase d'élevage à la phase finale d'engraissement.

Ceci peut être également géré en grande partie via l'alimentation et au moyen d'une utilisation suffisante d'aliments concentrés.

Enfin, soulignons aussi qu'à côté de l'optimalisation alimentaire, il est évident que l'élevage blanc-bleu continuera aussi de chercher, sur une base génétique, à maximaliser la croissance au sein de cette race.

Si les lignes de force citées sont suivies et réalisées, il demeurera possible de produire suffisamment de viande bovine pour approvisionner notre propre marché et ce, même si la capacité du secteur continue à se réduire avec moins d'exploitations et même moins de vaches allaitantes. Malheureusement, force est de constater que cette capacité de marché se réduira aussi en raison de la tendance structurelle descendante de la consommation de viande (bovine).

On est aussi en droit de se demander dans quelle mesure un éventuel découplage des primes aux vaches allaitantes ne pourrait se muer de lui-même en moteur d'une évolution nécessaire d'un élevage de vaches allaitantes trop extensif vers un élevage plus intensif. Cette thématique figure d'ailleurs en tant que "question ouverte" dans l'approche actuelle du health-check.

## **5. Conclusion**

Au cours des prochaines années, les conditions changeantes du marché et de la politique entraîneront des modifications notables pour le secteur bovin belge.

L'époque de la suroffre structurelle en fourrages grossiers s'achève. En raison du repositionnement concurrentiel des grandes cultures (les céréales surtout), on prévoit un remplacement partiel des fourrages grossiers par de nouveaux flux de sous-produits "de type aliments concentrés" riches en composants de la paroi cellulaire.

Il n'est pas exclu que des glissements visibles s'opèrent au sein de la production. Dans ce cas, il pourra s'agir d'un glissement d'un type d'élevage de vaches allaitantes extensif vers un type d'élevage plus intensif.

Sur ce point, il semble que la Wallonie possède davantage de potentiel à cet effet que la Flandre!